

# Plan opérationnel Retour au jeu COVID-19

**Personnes affectées :** Tous les joueurs, entraineurs et parents **Responsable :** Le conseil d'administration de BNNB

Le but de ce document est d'établir les responsabilités et

**Description sommaire :** obligations de toutes les personnes impliquées dans le badminton

vis-à-vis un retour au jeu avec les restrictions de Covid-19

**Document public :** Oui

Authorité d'adoption : Le conseil d'administration de BNNB

Adopté le : 15 septembre 2020

Révisé le : 9 octobre 2020; 26 février 2021

**Documents reliés :** Santé publique du NB et Badminton Canada

Depuis le début de la crise actuelle liée à COVID-19, Badminton Nouveau Brunswick (BNNB) a vu l'arrêt de toutes ses activités. Aujourd'hui, nous reconnaissons que la situation a évolué et nous pensons qu'il sera possible de faire un retour progressif au jeu dans certaines régions, mais seulement si ce retour est bien documenté.

Si vous vivez dans une région où les mesures de confinement ont été levées ou modifiées par les autorités gouvernementales et que les installations sportives intérieures et/ou extérieures ont rouvert, nous vous encourageons à recommencer à jouer au badminton. Le badminton est un sport unique qui procure de nombreux avantages, notamment pour la santé et le bien-être des personnes, tant sur le plan mental que physique.

Informez-vous sur les règles et les recommandations émises par BNNB et par les installations que vous utiliserez. La pandémie continue de créer son lot de défis et de préoccupations et nous pensons donc qu'il est impératif de prendre certaines précautions pour s'assurer que le badminton se joue dans un environnement sécuritaire pour tous. L'action la plus importante que l'ensemble de la communauté de badminton puisse entreprendre est de se conformer pleinement à toutes les directives fournies par tous les niveaux de gouvernement et les responsables des soins de santé.

BNNB publie son plan opérationnel de "retour au jeu". Ce plan est basé sur les document émis par la santé publique du NB et de Badminton Canada. Si vous êtes un club/école et que vous souhaitez recommencer à jouer, ce document vous guidera dans la création de votre propre plan opérationnel.

\*Vous pouvez trouver tous les documents à imprimer au lieu suivant :

https://www2.qnb.ca/content/qnb/fr/corporate/promo/covid-19/ressources.html

# **Joueurs**

### Avant de jouer au badminton ou d'entrer dans un club de badminton :

- Assurez-vous que votre ville ou votre région autorise la pratique du badminton sur la base des critères des autorités gouvernementales pour la levée progressive des mesures de confinement, et que votre municipalité/école/installation autorise l'utilisation des terrains de badminton
- Remplissez la "Déclaration de conformité COVID-19" et retournez-là à votre entraineur/club. Vous ne pourrez pas jouer si ce document n'est pas signé et remis. Ce document ne doit être rempli qu'une fois au début de votre saison pour participer aux activités de votre club. Note : Si vous participez à un tournoi, il vous sera demandé de remplir ce formulaire à nouveau.
- Nous recommandons aux populations vulnérables (personnes âgées, maladies cardiaques, maladies respiratoires chroniques, système immunitaire affaibli, etc.) d'évaluer le risque pour leur santé avant de jouer au badminton ou d'entrer dans un club de badminton.
- Ne jouez pas si :
  - Vous avez des symptômes tels que fièvre, toux, difficulté à respirer ou tout autres symptômes identifiés par la santé publique. Veuillez-vous référer à la liste complète des symptômes qui se trouve au lien suivant : https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/covid-19.html#symptoms
  - Vous avez été en contact avec une personne qui a reçu un diagnostic positif au covid-19 durant les 14 derniers jours.
  - Vous avez voyagé à l'extérieur du Nouveau-Brunswick durant les 14 derniers jours et si vous avez voyagé dans une autre zone que la vôtre, assurez-vous de suivre les conseils de la santé publique du Nouveau-Brunswick.

## Avant de jouer, préparez-vous :

- Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon pendant 20 secondes avant d'aller dans l'air de jeu ou, si ce n'est pas possible, utilisez un désinfectant
- Il est recommandé d'apporter une bouteille de désinfectant avec vous.
- Ne partagez pas votre équipement avec une personne à l'extérieur de votre bulle.
- Assurez-vous d'avoir suffisamment d'eau avant de quitter la maison pour éviter d'avoir à toucher un robinet ou une fontaine d'eau.
- Portez votre masque en tout temps dans l'établissement, l'enlever seulement lorsque vous êtes à votre terrain assigné et vous devez le remettre aussitôt que vous quittez votre terrain. (https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/h-s/pdf/MASQUE.pdf)
- Tousser et éternuer dans votre coude.
- Évitez de toucher les poignées de porte, les bancs et tous autres objets ou le virus pourrait survivre et si vous touches quelque chose, lavez-vous les mains.

## **Clubs et Entraineurs**

## Organiser votre club/équipe scolaire de badminton :

- Vous devrez créer votre propre plan opérationnel, qui comprendra les directives émises dans les ce plan ainsi que dans le plan de l'établissement que vous allez utiliser.
- Prenez connaissance du plan opérationnel de l'établissement que vous utiliserez.
- Il est important d'avoir avec vous en tout temps une copie du plan de BNNB, de votre plan et de celui de l'établissement.
- Communiquer à l'avance toutes les mesures d'hygiènes et les directives à vos parents/joueurs.
- Veuillez vérifier avec l'établissement que vous utilisé si les parents/tuteurs peuvent entré dans l'établissement.
- Les aires de jeu (exemple : gymnase) doivent être aménagées de manière à respecter les règles de distanciation sociale.
- Vous devez encourager les joueurs à respecter le 2 mètres de distanciation sociale.
- Portez votre masque en tout temps dans l'établissement, l'enlever seulement lorsque vous êtes à votre terrain assigné et vous devez le remettre aussitôt que vous quittez votre terrain (https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/h-s/pdf/MASQUE.pdf)
- Prévoyez du désinfectant pour les mains accessibles pour les joueurs et ce, même s'il est encouragé que chaque joueur apporte son propre désinfectant.
- Demandez à tous les joueurs de remplir la "Déclaration de conformité COVID-19" avant d'entrer dans le gymnase et assurez-vous d'avoir une personne en charge qui s'occupe, à chaque pratique, de prendre en note les noms des joueurs, entraineurs et bénévoles avec leurs coordonnées. Cette liste doit ensuite être garder en lieu sûr.
- Les clubs de badminton doivent respecter la limite actuelle des rassemblements telle que définie par la province.

#### Le personnel entraineur :

- Le personnel entraineur devra s'assurer que tous les protocoles de distanciation sociale et d'hygiène sont respectés.
- Si vous avez des symptômes de grippe ou de rhume (même mineur), s'il vous plaît respectez les préoccupations des gens et restez à la maison.
- Pratiquez la distanciation sociale de 2m entre vous, les joueurs et le personnel entraineur.
- Le personnel entraineur doit porter son masque en tout temps, a l'exception de s'il est sur un terrain et joue à pleine capacité physique.
- Les joueurs doivent arriver prêt à jouer afin de réduire l'utilisation des vestiaires.
- Le personnel entraineur et les joueurs doivent se laver les mains à l'intérieur des portes d'entrée de l'établissement (avant d'entrer dans le gymnase) et avant de quitter l'établissement
- Arrivez et partez le plus près possible des heures prévues pour réduire votre temps dans l'établissement.
- Aucun rassemblement et flânage ne sera permis dans l'établissement
- Les joueurs doivent éviter de toucher toute surface afin de réduire au minimum les points de contact et de contact communs (par exemple, les rampes d'escalier, les sièges, les portes d'entrée, les bancs, les filets et les poteaux).

# Planifiez une pratique

- À chaque pratique, une personne assignée sera à la porte afin de prendre en note les noms et contacts de toute personne qui entre dans l'établissement. Le personnel entraineur doit conserver le registre de chaque pratique et doit être prêt à fournir cette liste si la santé publique le demande.
- Afin d'encourager la distanciation sociale, il y aura un maximum de 4 joueurs par terrain.
- Les joueurs doivent éviter de se toucher le visage avec leurs mains
- Le personnel entraineur doit porter un masque en tout temps.
- Les joueurs ne doivent pas changer de côté entre les manches
- Les joueurs doivent se désinfecter les mains avant de s'installer sur son terrain et lorsqu'ils quittent leur terrain.

#### Volants :

- Les joueurs/entraîneurs/bénévoles doivent recevoir chacun un volant désigné au début de la pratique et ces volants doivent être identifiables (ex. : numéro, couleur ou marquage désigné sur le liège)
- Le personnel entraineur doit tenir, à chaque pratique, un registre du volant désigné pour chaque personne
- Les joueurs seront assignés au même volant à chaque pratique
- Les joueurs/entraîneurs/bénévoles doivent se laver les mains avant et après avoir utilisé leur volant.
- Les volants désignés ne peuvent être manipulées ou touchées que par la personne qui leur a été assignée.
- Si une personne doit déplacer un volant qui ne lui a pas été désigné, elle doit utiliser sa raquette pour déplacer ce volant.
- Seuls les volants désignés pour les joueurs/entraîneurs/bénévoles doivent être utilisées dans l'établissement. Les volants qui n'ont pas été désignés ne doivent pas être utilisées.
- Les joueurs pourront utiliser le volant qui leur sont réservés pour le réchauffement, les exercices et les matchs. Les joueurs doivent toujours utiliser leur propre volant pour faire leur service.
- Si, à un moment donné, un joueur se voit attribuer un tube/volant ayant appartenu à un autre joueur, ces volants doivent être désinfectés avant la réaffectation du tube/volants. Si la désinfection n'est pas possible, les volants seront inutilisables pendant un minimum de 72 heures.
- Si un joueur/entraîneur/bénévole touche un volant qui ne lui est pas destiné, le volant doit être désinfectée ou retirée du jeu pendant 72 heures et la personne qui a été en contact avec le volant doit se désinfecter les mains immédiatement.
- Lorsqu'un échange se termine et que le volant atterrit du côté de l'équipe qui reçoit, le volant doit être repoussée vers la personne qui vient de servir en utilisant uniquement sa raquette pour déplacer le serveur. Le serveur continuera alors à utiliser son volant s'il a gagné l'échange ou placera son volant sur le côté du terrain si c'est au tour de son adversaire de servir.
- À la fin de la pratique, tous les volants désignés devront être rangés dans leurs contenants/tubes identifiés.
- L'extérieur de chaque contenant/tube contenant les volants désignés doit être désinfecté à la fin de chaque pratique.

# **DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - COVID-19**

Nom de l'individu (imprimé) :	
Nom des parents de l'individu/Tuteur : (Si l'individu est agé de moins de 19 ans)	
Courriel :	
Téléphone :	
ATTENTION! TOUTE PERSONNE QUI EN CETTE DÉCLARATION	NTRE DANS L'ÉTABLISSEMENT DOIT SE CONFORMER À
divulgation de l'exposition ou de la mal participants et de limiter la propagation	Brunswick, et le [insérer le nom du Club] (le "Club") exigent la ladie afin de préserver la santé et la sécurité de tous les n de la COVID-19. La présente déclaration de conformité renseignements personnels ne seront pas divulgués, sauf si
santé et le COVID-19 est extrêmement con	léclarée pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la ntagieux. L'Organisation a mis en place des mesures préventives et exige que tous les individus (et/ou leurs parents/tuteurs) ites dans ce document.
	e est âgée de moins de 19 ans) qui ne peut accepter les et pas autorisée à entrer dans les installations ou à participer aux par le Club.
Je,(s	soussigné(e) étant la personne nommée ci-dessus ou le
	oins de 19 ans), reconnais et accepte les conditions énoncées
dans le présent document :	
1 La nersonne n'a nas recu de diagno	ostic de la COVID-19: OU Si la nersonne a recu un diagnostic de la

- La personne n'a pas reçu de diagnostic de la COVID-19; <u>OU</u> Si la personne a reçu un diagnostic de la COVID-19, elle a été catégorisée comme non-contagieuse par les autorités de santé publique provinciales ou locales.
- 2. Si la personne est un travailleur de première ligne (personnel hospitalier, personnel de soins de longue durée), ou une autre personne qui interagit avec des personnes ayant des cas confirmés ou suspectés de COVID-19, la personne a porté un équipement de protection individuelle approprié et approuvé en tout temps chaque fois qu'elle a interagi avec une personne ayant un cas confirmé ou suspecté de COVID-19 au cours des 14 derniers jours.
- 3. Si la personne n'est pas un travailleur de première ligne, ou une autre personne qui interagit avec des personnes ayant des cas confirmés ou présumés de la COVID-19, elle n'a pas été exposée à une personne ayant un cas confirmé ou suspecté de la COVID-19 au cours des 14 derniers jours.
- 4. La personne assiste ou participe volontairement et comprend les risques associés à la COVID-19. La personne (ou son parent/tuteur, au nom de la personne (le cas échéant)) accepte d'assumer ces risques, y compris, mais sans s'y limiter, l'exposition et le fait d'être infecté.

- 5. La personne n'a pas, et personne dans son ménage n'a eu, de signes ou de symptômes de la COVID-19 au cours des 14 derniers jours (notamment fièvre, nouvelle toux ou aggravation de la toux, fatigue, frissons et douleurs corporelles, maladie respiratoire, difficulté à respirer, nausées, vomissements ou diarrhée, conjonctivite, perte de goût ou d'odeur).
- 6. Si la personne, ou un autre membre de son foyer, éprouve des signes ou symptômes de la COVID-19 après avoir soumis la présente déclaration de conformité, il ou elle doit immédiatement s'isoler, aviser l'Organisation et ne pas se rendre dans les installations, ne pas participer aux activités ou programmes, ni bénéficier des services de l'Organisation avant qu'au moins 14 jours se soient écoulés depuis la dernière apparition de ces symptômes.
- 7. La personne a respecté les restrictions de voyage imposées par les gouvernements fédéral et provincial. Si la personne a voyagé dans une zone restreinte après avoir soumis la présente déclaration de conformité, cette personne ne doit pas se rendre dans les installations, activités ou programmes de BNNB/Club avant qu'au moins 14 jours se soient écoulés depuis la date de retour.
- 8. La personne respecte les directives recommandées, y compris, mais sans s'y limiter, la pratique de la distanciation physique, l'essai de maintenir une distance de six pieds par rapport aux autres, l'adhésion aux meilleures pratiques d'hygiène reconnues et la limitation de l'exposition à la COVID-19.
- 9. La personne respectera les protocoles de sécurité, de distanciation physique et d'hygiène de BNNB et du Club
- 10. Ce document restera en vigueur jusqu'à ce que BNNB et/ou le Club détermine que les recommandations figurant dans la présente déclaration de conformité ne sont plus nécessaires, conformément aux directives du gouvernement et des autorités sanitaires de la province.
- 11. BNNB ou le Club peut retirer la personne de l'établissement ou de la participation aux activités, programmes ou services de l'association à tout moment et pour toute raison si l'association estime, à sa seule discrétion, que la personne ne respecte plus l'une des normes décrites dans le présent document.

Signature :	Date :	
Individu (Si âgé de 19 ans et plus)		
Signature:	Date :	
Parent/Tuteur (Si âgé de moins de 19 ans)		